

Filière Technique

Régimes Indemnitaires Région Auvergne Rhône-Alpes

	Auvergne		Rhône-Alpes	
	Lycée	Siège	Lycée	Siège
Catégorie C				
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE	290,90€	365,85€	299,51€	405€
ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CLASSE	290,90€	365,85€	309,53€	414€
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	290,90€	365,85€	313,10€	434€
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	290,90€	365,85€	317,40€	439€
AGENT DE MAITRISE		366,87€		434€
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL		366,87€		441€
Catégorie B				
TECHNICIEN < 8 ^{ème} échelon	Part fixe : 335,77€ *		Part fixe : 397€ Part modulable : 90€	
TECHNICIEN > 8 ^{ème} échelon	Part fixe : 335,77€ *		Part fixe : 416€ Part modulable : 90€	
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	Part fixe : 470,41€ *		Part fixe : 520€ Part modulable : 70€	
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	Part fixe : 636,01€ *		Part fixe : 540€ Part modulable : 117€	

* part modulable : encadrement de 30,93 à 72.41€, prime spécifique de 60 à 170€

Grades de la Catégorie C inexistant dans les lycées car n'existant pas dans le cadre d'emploi des Adjointes Techniques des Etablissements d'Enseignement.

Ils ne représentent aucun intérêt en terme de pouvoir d'achat, tant au niveau indiciaire qu'au niveau du Régime Indemnitaires comme on peut le constater sur ce tableau comparatif.

De plus, une sortie du cadre d'emploi spécifique (des établissements d'enseignement) pour le l'intégrer aux carrières des agents des lycées **rajouterait environ 8 ans à un déroulement de carrière pour espérer une promotion à la Catégorie B.**

Filière Technique

Régimes Indemnitaires Région Auvergne Rhône-Alpes

	Auvergne	Rhône-Alpes
	Siège	Siège
Catégorie A		
Ingénieur	Part fixe : 869,46€ *id catégorie B	Part fixe : 748€ Part modulable : 160€
Ingénieur Principal	Part fixe : 900,53€ *id catégorie B	Part fixe : 1251€ Part modulable : 250€
Ingénieur en Chef de Classe Normale		
DGS-DGA-Directeur	*	Part fixe : 1642€ Part modulable : 512€
Directeur Adjoint		Part fixe : 1642€ Part modulable : 476€
Responsable de Service		Part fixe : 1565€ Part modulable : 409€
Chargé de Mission		Part fixe : 1546€ Part modulable : 409€
Ingénieur en Chef de Classe Exceptionnelle		
DGS-DGA-Directeur	*	Part fixe : 2120€ Part modulable : 1021€
Directeur Adjoint		Part fixe : 2120€ Part modulable : 868€
Responsable de Service		Part fixe : 1939€ Part modulable : 817€
Chargé de Mission		Part fixe : 1655€ Part modulable : 714€

* pour les emplois de direction sur emploi fonctionnel la prime est fixée par le Président du CR, ainsi que celui des conducteurs